

PROCES-VERBAL

COMITE SYNDICAL DU 5 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 avril, à 9 h, Le comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des Eleveurs Haras national de Lamballe à Lamballe-Armor, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras de Lamballe.

Date de l'envoi de la convocation : 27 mars 2025

PRESENTS :

Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Véronique MEHEUST

Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Didier YON, Solenn MESLAY

Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD, Jean-Luc GOUYETTE/Nathalie TRAVERT-LE ROUX

Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL / David BURLOT, Thierry GAUVRIT/Laëtitia RICHEUX

ABSENTS :

Région Bretagne : Adeline YON-BERTHELOT

Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Loïc ROSCOUET

Lamballe Terre et Mer : Thierry ANDRIEUX

Ville de Lamballe Armor : Jean-Luc GUYMARD

ORDRE DU JOUR

1 Budget Primitif 2025,

Fabien VITEL demande l'autorisation à l'assemblée d'enregistrer l'audio la séance. Il rappelle que le Débat d'Orientation ayant eu lieu il est possible de soumettre le Budget primitif 2025 au vote.

Ce comité Syndical portera uniquement sur une délibération.

DELIBERATION BUDGET PRIMITIF 2025

Membres en exercice : 12 – Présents : 8 - Absents : 4 - Pouvoir : 0

Le Président du Syndicat Mixte présente le budget Primitif de 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement : 1 115 223.26 €

Section d'investissement : 691 369.32 €

Le président du Syndicat Mixte soumet au vote le budget primitif 2025.

Teneur des discussions :

Nathalie travers LEROUX : Interrogation de la recette Groupama « La maison de tous les dangers + prestation SM dangers autour du cheval » -> Compensation liée au soutien financier apporté pour le Pied à l'Etrier qui n'a pas eu lieu en 2024.

Travail sur l'écurie n° 8 pour un accès Public (MDN)

Nbre d'exposants - > à retravailler pour un marché de Noël bénéficiaire ; + économie (MDN vertueux).

Arrivée janvier d'un nouveau résident : Gwendale Balan

Fabien Vitel : organisation des 4 concours JC -> la masse salariale sera refacturée à l'association du haras. La reprise des concours devra être bénéficiaire à l'issue de la saison.

Nathalie TRAVERS : le SM s'est-il rapproché du service finances ? afin de voir si problème de conflit d'intérêts
Présidence SM = Présidence association Haras.

Etre vigilant -

Fabien VITEL : L'association devrait être créer afin d'ouvrir des dates concours au 1^{er} juillet. L'association va ouvrir à des adhérents, l'idée étant de développer tout cela.

Objectif mécénat ; recherche de partenaire/défiscalisation.

Vérification déontologique.

Philippe HERCOUET : si structure associative, pas de difficulté normalement.

Didier YON demande pour les concours de chevaux Bretons.

Frédérique Billon indique qu'ils bénéficient de tarifs préférentiels. On les accompagne. SDA

Pierre LESNARD : souhaite parler des chevaux dans les écuries ; On va voir un haras SANS CHEVAUX. Quelle possibilité d'y mettre des chevaux ? En trouver pour louer des installations.

Fabien VITEL : impératif de non concurrence avec les centres équestres. Les résidents sont nos « produits ». Il faut développer ce qui est concours, pour enrichir les visites. Sans être propriétaire des chevaux. Partenariat avec nos résidents.

F. BILLON : Sur la haute saison 2024, Stéphane BAILLIF (Ecurie d'Ydill), vient avec des chevaux afin de compléter l'écurie n° 8 -> intéressant.

Accueil récemment d'un résident sur une courte période (transfert d'activité du 35 vers le 22).

Les centres équestres peuvent louer le site, la carrière d'honneur est ouverte à la location. Parcours d'entraînement et mise à disposition de la carrière d'honneur.

Sur la saison estivale 2024 : accueil d'un centre équestre pour un stage (1 semaine). Plusieurs équidés présents, double intérêt pour le site : location espaces + augmentation des chevaux sur site

Philippe Hercouet souligne la nécessité de mettre en transparence tout ce qui se fait sur le site.

Présence des chevaux indispensable.

Fabien VITEL : haras plein par période et vide par moment. On peut encore développer sur des résidents.

Nathalie TRAVERS LEROUX : nécessité d'aller plus loin dans la vision, de prendre de la hauteur -extériorité. Il faut aller au delà. Cela fera partie de l'étude du site.

Pierre LESNARD demande la méthode pour diminuer la mission accueil à 35 000 € - Pour faire des économies soit on limite le nombre de personnel soit le nombre d'ouverture.

Frédérique BILLON rappelle qu'elle y travaille avec les autres directions. Travail déjà commencé.

Didier YON dit que cela avait été évoqué.

Pierre LESNARD demande que le calcul de la mission accueil soit simplifié ; Il faut se mettre d'accord sur un forfait. Faire les calculs sur toutes les pistes.

Thierry ANDRIEUX, il y a des incohérences ; il faut pour que cela soit plus juste pour les 3 structures.

Nathalie TRAVERS LEROUX : comment on réajuste en fonction des besoins de certains ? Comment cela se discute ?

Pierre LESNARD demande l'état d'avancement du musée immersif.

Fabien VITEL attend le projet de l'accompagnement à venir, sur ce qui va être fait , avant de relancer le dossier. Il souligne que c'est un produit novateur et modulable.

Tourisme d'affaire séminaires, à retravailler dans l'étude globale. Viable pour ce site.

Philippe HERCOUET souligne qu'il ne connaît pas d'autre exemple de famille, d'une telle migration professionnelle.

Socle de la collection Bernard coupé -> quelque chose de beau, à mettre en forme pour se projeter.

Fabien VITEL conclut : recherche d'économie le plus possible. Recherche d'un équilibre non évident. On fait avec nos moyens tout en cherchant à développer que se soit pour le public et pour l'équestre.

Le président du Syndicat Mixte soumet au vote le budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du comité Syndical :

VALIDENT Le Budget Primitif 2025.

Vote : Pour : 7 - Contre : - Abstention : 1

Derniers échanges :

Se mettre en lien avec les services pour des aides. Lamballe Terre et Mer repropose ses services.

Nathalie TRAVERS LEROUX relève que des points sont à regarder.

Didier YON : proposition de travail au niveau du SM à faire : statut juridique, voir pour d'autres pistes. Rappel : le rapport de la CRC met en avant comme chef de fil LTM

Philippe HERCOUET : SM fait d'imperfections. Ne pas mélanger le lieu et la structure SM. On voit bien qu'il faut qu'il y ait un chef de file. Un chef de fil du lieu mais chaque entité gère ses choses.

Fabien VITEL : Besoin d'un accompagnement technique ; Projet à redéfinir, avec accompagnement des 4 collectivités.

Nathalie Travers Le Roux : L'étude d'opportunité apportera la solution sur qui porte ?

Fabien VITEL : Faire appel à des financements privés. Site = 1 pôle équestre = pôle touristique ; Besoin d'une vision pour le site, 1 logique ; Surtout ne pas vendre ! proposer des baux suivant « notre » cahier des charges.

Location bâtiments = recettes pour le site.

Travers LEROUX : Souhait d'un calendrier pour les prochains CS.

Philippe HERCOUET : propose 1 réunion de bureau pour fin juin.

Fabien VITEL : Calendrier prévisionnel BP26 -> CS début novembre & DOB en janvier.

